



Malabo, le

15 APR 2024

PUBLICATION D'UN PROJET DE CONCENTRATION NOTIFIÉ À LA COMMISSION DE LA CEMAC SUR LE SITE WEB DE LA COMMISSION DE LA CEMAC

La présente publication est faite, conformément aux dispositions du Règlement n°06/19 UEAC-639-CM-33 du 07 avril 2019, relatif à la concurrence et de ses textes subséquents, en particulier l'article 56 nouveau du Règlement n° 000140 du 16 mars 2023, modifiant et complétant certaines dispositions du Règlement n°000350 du 25 septembre 2020 relatif à la procédure pour l'application des règles de la concurrence.

Les personnes et les entreprises intéressées disposent d'un délai de 14 jours, à compter de la date de la présente publication faite sur le site web de la Commission de la CEMAC, pour faire valoir auprès de la Commission, leurs observations écrites sur le projet de concentration décrit ci-dessous :

PROJET D'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES HYDROCARBURES DU GABON (SNHG) DE LA TOTALITÉ DES ACTIONS DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ ASSALA ENERGY INVESTMENTS LIMITED DANS LE CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ ASSALA ENERGY HOLDINGS LIMITED

Le projet d'acquisition susvisé a été notifié au siège provisoire de la Commission de la CEMAC à Malabo, en Guinée Équatoriale le 28 mars 2024.

L'opération objet de cette notification consiste en l'acquisition par la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon (SNHG) de la totalité des actions détenues par la société Assala Energy Investments Limited, dans le capital social de la société Assala Energy Holdings Limited, société-mère des sociétés pétrolières Assala Gabon S.A. et Assala Upstream Gabon S.A.

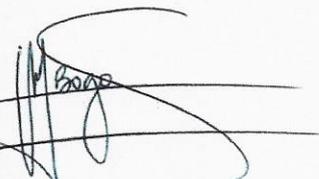
L'entreprise acquéreuse, Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon qui est détenue à 100% par l'Etat Gabonais, est active dans le secteur des hydrocarbures et elle a son siège social à Libreville au Gabon.

L'entreprise vendeuse, Assala Energy Investments LTD, est une société enregistrée aux îles Caïmans et dont le siège social est situé à Walkers Corporate Limited, 190 Elgin Avenue, George Town aux îles Caïmans.

Les entreprises cibles, Assala Gabon S.A. et Assala Upstream Gabon S.A., sont des sociétés de droit gabonais, actives dans le secteur pétrolier.



Le Commissaire,


MBOGO Ngabo Seli